

Collectif pour l'aménagement de la RN10 au lieu de prolonger l'A12

17 juin 2006

Conclusion sur le Débat Public

Le débat public est terminé nous sommes par conséquent en mesure de faire le constat suivant

Le débat public est un exercice de démocratie participative très intéressant. L'ensemble des réunions nous a permis de réaliser que trop de points importants ont été éludés et restent aujourd'hui sans réponse malgré que le maître d'ouvrage ait fourni au cours du débat des documents qui ne sont pas dans le dossier de présentation d'origine.

Par conséquent il nous paraît hasardeux que les décideurs puissent s'appuyer sur un dossier aussi léger et orienté que celui du maître d'ouvrage, d'autant plus que les grandes contraintes des changements climatiques et du coût des carburants n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation de l'opportunité qui à ce jour n'est toujours pas démontrée.

Huit questions essentielles n'ont pas vraiment reçu de réponses de la DDE ou de la DREIF au cours du débat

1. Le rôle véritable de l'A12 comme voie de transit trans-européenne et élément d'une quatrième rocade en Ile de France (avec notamment le projet de passage à 2 x 2 voies de la RN191 entre Ablis et Allainville aux Bois permettant la liaison avec l'A10) ;
2. Les évaluations du trafic futur, les interventions d'experts du 30 mai n'ayant rien prouvé pour démontrer l'opportunité du projet ;
- 3- L'origine privée ou publique des financements à l'horizon de la réalisation de l'A12 ;
4. La pertinence des tracés avec le Site SEVESO de Coignières ;
5. Les entonnoirs de circulation au triangle de Rocquencourt et à l'Artoire et les conséquences sur les voies secondaires ;
6. Les incidences des échangeurs sur le trafic local secondaire, sur les surfaces agricoles et sur la destruction induite du PNR ;
7. L'implication de l'A12 dans l'OIN de Saclay ;

57 associations : Non à la 4 voies – Allainville, Delta (5) – Les Essarts, Association de Mauregard, Union des amis du Parc (27), Comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse, APNEM, Association de défense des hameaux du Mesnil, Bien vivre au Mesnil, Les Amis du potager des Ambésis, A12 Protégeons Lévis, Mouvement pour l'environnement et la sauvegarde, Amis de la forêt de Trappes/Port Royal - Montigny, A12-RN12 Bois d'Arcy, ARA – Fontenay le Fleury JADE (12) –Vallée de la Mauldre

18, rue de la Vallée, 78720 Dampierre en Yvelines
Tél : 01 30 52 56 25, Mel : pro-natura@wanadoo.fr

8 . Les problèmes de l'eau (effets sur les captages et les nappes phréatiques, traitement des effluents, ruissellement, érosion) ;

Conclusion

Il y a eu depuis plus de 30 ans de la part des élus riverains de la RN10 une volonté de ne pas aménager la RN10, voire une volonté de créer des points bloquants, en ajoutant en outre les contraintes de nouveaux permis de construire en bordure de cette voie.

Il est urgent de mettre un maximum de moyens pour aménager la RN10 et nous proposons de le faire tout de suite sinon les riverains auront encore 15 ans à attendre avec seulement des aménagements de fortune ou destinés à rendre la circulation impossible (les deux ronds points du GPV de Trappes).

L'argument développé selon lequel on ne peut aménager la RN10 qu'après avoir fait l'A12 est inconsistant : le GPV de Trappes démontre qu'on peut creuser sous la circulation une 2 x 2 voies et même un parking souterrain sans entrave à la circulation ■